



Les échos de Plogonnec

Bonne année 2019

Mairie 02.98.91.72.06

Fax 02.98.91.83.43

site: <http://www.plogonnec.fr/>

mairie@plogonnec.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h45-12h

Mardi à vendredi

8h45-12h / 14h-17h30

le samedi 9h-12h

Fermée les samedis
des vacances scolaires

Et sur le site internet

Paiement en ligne
des services publics
locaux

Pour faire paraître
vos informations
sur les écrans numériques
de la commune
Site de la mairie
Rubrique
« vos démarches »
Onglet
« affichage dynamique »

Dans ce numéro :

| | |
|--|---|
| Elagage: programme d'interventions à la rentrée | 2 |
| Petite enfance : le Ram devient le relais petite enfance | 3 |
| Association d'aide à domicile | 3 |
| Jeunesse : l'espace jeunes | 4 |

Et vos rendez du mois
Avec les assos !

M. le Maire et son Conseil municipal vous présentent
leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année
et ont le plaisir de vous convier
le samedi 12 janvier à 11h à l'Arpège
pour la cérémonie des vœux du Maire

BLOAVEZ MAD



Qu'est-ce que la commune ou l'intercommunalité ?

Comment fonctionnent-elles ? Quelles sont les responsabilités d'un maire et celles d'un président d'intercommunalité ? Comment la commune ou l'intercommunalité agissent-elles au quotidien au service des habitants ? Quelle est la complémentarité de leurs actions ?

L'AMF a souhaité rappeler que la commune est l'échelon de base de notre organisation territoriale. Quels que soient sa taille et le nombre de ses habitants, la commune organise, directement ou indirectement, un grand nombre de services publics locaux et contribue à améliorer le cadre de vie des habitants. Cependant, pour mieux exercer leurs compétences, mutualiser leurs moyens financiers et humains, élargir l'accès des habitants à des équipements structurants, gagner en efficacité sans perdre en proximité, les communes se rassemblent au sein d'intercommunalités. Des vidéos réalisées par l'AMF sont consultables sur le site de la mairie. Vos élus se tiennent également à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires.

Assistance sociale RDV au 02 98 76 25 14

Mission Locale (pour les 16-25 ans) les jeudis après-midi en mairie RDV au 02 98 64 42 10

EHPAD Résidence du Steïr, 1, rue de Landibilic – 02 98 91 80 90

ACIMAD Foyer communal, ouverture bureaux : lundi au vendredi de 9h/12h & 14h/16h.

Sos Urgences Mamans 02 98 98 88 70

Développement du Numérique Innovation Recherche Direction économique Quimper Communauté
(panne de réseau adsl) Yoann Rivallin 02 98 98 86 47

Élagage des arbres au droit des voies communales

Afin de garantir la sécurité routière et la commodité du passage, les riverains des voies communales doivent procéder à l'élagage des arbres de leur propriété. Dans le but de simplifier les démarches des propriétaires riverains et d'améliorer l'efficacité des travaux par l'élagage de tronçon complet de voies, la mairie de PLOGONNEC et l'AFAF (Association Foncière d' Aménagement Foncier Agricole et Forestier) ont décidé de se substituer aux propriétaires concernés en réalisant les travaux susnommés.



Hypothèse 1: vous êtes propriétaires riverains de l'une des voies et vous acceptez les travaux d'élagage (lamier) de vos arbres ainsi que la pose du branchage sur le fond élagué. Vous n'avez pas de démarche à accomplir. Votre silence vaut acceptation. Les travaux sont pris en charge par la commune et l'AFAF.

Hypothèse 2 : vous êtes propriétaires riverains de l'une des voies et vous ne souhaitez pas bénéficier de la prestation. Nous vous demandons de vous faire connaître auprès de la mairie de Plogonnect avant le 31 janvier 2019 et de procéder ou faire procéder à l'élagage à vos frais des linéaires d'arbres avant le 31 mars 2019. Dans l'hypothèse où les travaux ne seraient pas réalisés pour le 31 mars 2019, une mise en demeure vous sera adressée par M. Le Maire dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient en vertu de l'article L2212-2-2 du code général de collectivités territoriales.

Si à l'échéance de la mise en demeure les travaux ne sont pas réalisés, la commune les fera réaliser à votre charge par un prestataire. **Ci-dessous la liste des voies au programme pour février 2019**

| |
|-------------------------------|
| Route de Keroriou ar Gorré |
| Route du Poulley |
| Route de Kermoberes |
| Chemin de Coat Morvan |
| Chemin de Creac'h Noz |
| Chemin de Ty Nevez |
| Chemin de Pont Queau |
| Route de Kervern |
| Chemin du moulin de Keringard |
| Route de Meil Butel |
| Chemin de Roscoat |
| Chemin de Kerangouez |

| |
|---------------------|
| Route du Goulit |
| Chemin de Kerglaz |
| Route de Kererven |
| Route du Goulit |
| Route du Goulit |
| Chemin de Kericun |
| Route de Kericun |
| Chemin de St Pierre |
| Route de Kéravec |

| |
|--------------------------|
| Route de Staven |
| Chemin de Kerfrietet |
| Route de Saint Theleau |
| Route de Pennaprat Nevet |
| Route de Quéméneven |

| |
|---------------------------------|
| Chemin de Crénal |
| Chemin du manoir de Keranguilly |
| Chemin de Kervao |
| Chemin de Kerellec |
| Route de Trézuron |

L'Échappée Belle "Atelier parents/enfants 0-3 ans"

Mercredi 16 Janvier de 10h30 à 11h30

Garderie périscolaire

1€ par enfant et par séance

Renseignement : cindy@ulamir-ebg.org

ou 02 98 91 14 21



Atelier cuisine samedi 26 janvier

"Pavlova et meringue à l'italienne"

De 14h30 - 17h30

au foyer communal de Plogonnect

Tarif : 10€ (règlement à l'inscription)

Le nombre de places est limité,

pensez à vous inscrire à l'Ulamir

Au 1 janvier 2019 la gestion du Ram (relais assistants maternels) change. Il était jusque-là assuré par Mmes Beuze et Colloch, agents de la Caf du Finistère. Cette dernière a décidé d'arrêter la gestion directe de ce service à compter du 31 décembre 2018 pour les communes de Plogonnec, Guengat Locronan, Plomelin, Ploneis et Pluguffan. Suite au vote du conseil communautaire du 18 octobre 2018, la compétence petite enfance est transférée à Quimper Bretagne Occidentale au 1^{er} janvier 2019. Le Ram change de nom et devient **le relais petite enfance**. De nouvelles animatrices seront présentes sur la commune et vous proposent une matinée d'activités pour les enfants et les assistantes maternelles le jeudi 10, vendredi 18 janvier et le vendredi 1er février dans les locaux de la garderie périscolaire de Plogonnec. Le recrutement de 2 postes d'animatrice du relais petite enfance pour le mois de mars permettra de proposer aux assistantes et aux enfants qu'elles accueillent 3 temps d'activité par mois comme actuellement. Les animatrices proposent également aux parents des rencontres pour toutes les questions liées à la recherche d'un mode d'accueil et à leur situation de parents employeur d'une assistante maternelle, sur rendez-vous, le jeudi après-midi à la mairie de Plogonnec. Ces rendez-vous sont aussi destinés aux assistantes maternelles pour les accompagner dans leur métier. Les rendez-vous peuvent avoir lieu à Plogonnec ou sur une autre commune en fonction du planning ci-dessous :

Accueil sur rendez-vous les après-midi : Pluguffan - Ploneis : le mardi. Plomelin - Plogonnec - Locronan : le jeudi. Guengat : le vendredi. Quimper : le lundi

Les rendez-vous sont possibles pendant les vacances scolaires. Vous pouvez contacter le relais petite enfance au 02.98.98.86.51 ou par mail : relais-assistantes-maternelles@quimper.bzh

Le relais petite enfance propose une conférence ouverte à tous et gratuite le 15 janvier à 20h.

Le thème est « Revisiter les idées reçues sur les jeunes enfants pour un accompagnement plus serein » avec la participation d'Anne Marie Fontaine, psychologue de l'enfant, docteur en psychologie du développement et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance. La conférence aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôtel Mercure, 21 bis Avenue de la Gare, à Quimper.

Association d'aide à domicile de Plogonnec

A partir du 1er janvier, l'ADADOM service d'aide à domicile de Plogonnec (ex-ADMR) s'associe à l'ADAPA de Douarnenez et l'ADIMA de Quimper pour créer une seule et même association dénommée ACIMAD (Association Cornouaillaise d'Interventions, de Maintien et d'Accompagnement à Domicile). L'ACIMAD est une association médico-sociale qui mène des actions solidaires, fiables et bienveillantes de manière continue (7 jours/7, 24H/24) à l'égard des personnes du territoire (notamment très dépendantes) qui choisissent de vivre à domicile, grâce à l'engagement collectif de ses collaborateurs-salariés formés et bénéficiant d'un appui permanent et de ses administrateurs-bénévoles. Les permanences du service sont maintenues sur Plogonnec dans le bureau au 2 rue des Ecoles, du lundi au vendredi inclus, de 9h00 à 12H30 et 13H30 à 16H00 (au minimum) afin d'être à l'écoute de la population, pour répondre à vos questions, et interrogations."



Le Collectif Citoyens Santé Plogonnec

vous annonce la création du site
www.adopte-medecins.weebly.com
ccs.plogo@gmail.com 06 62 80 37 27

Le Pimms Mobile

Pour vous aider



dans vos démarches

Les mercredis

tous les 15 jours

Place de la Poste

Le planning en mairie

Horaires de la Poste

Maison de Services

au Public

02 98 91 73 08

Lundi : Fermé

Mardi

9h45/12h15 & 14h/16h30

Mercredi- jeudi - vendredi :

9h/12h & 14h /16h30

Samedi de 9h30 /12h15

Horaires Bibliothèque

Mardi et vendredi :

16h/18h

Mercredi :

10h/12h & 14h/18h

Samedi

10h/12h & 14h/17h

Rédaction :

Commission communication

de la commune

de Plogonnec

Impression

ESAT Ty Varlen

Landudec

Les écureuils

09 janvier reprise de l'école de foot

12 janvier galette des rois salle Arpège à 16h

13 janvier Seniors mise à jour calendrier

20 janvier 32èmes de la Coupe de Bretagne

27 janvier

Seniors A. Domicile contre Brest Saint-Laurent

Seniors B. Déplacement à Langolen

Seniors C. Domicile contre Beuzec 2



Nouveau point de collecte

Galerie du Super U

PLOGONNEC RANDO

Deux sorties sont proposées en janvier aux adhérents du club de marche.

Dimanche 13 janvier 2019 – Circuit à Saint-Albin. Rendez vous à 14 h 00 sur site.

Comme chaque année, l'ensemble des adhérents se retrouvera à la MPT de Saint Albin pour partager un moment convivial lors d'un goûter qui sera offert à l'issue de la marche et au cours duquel une projection de photos sera proposée.

Dimanche 27 janvier 2019 – Circuit à PLOZEVET de 8,4 kms. Rendez-vous à 14 h parking de Pors Poulhan à Plozévet ou à 13 h 30 à Plogonnec, place du 19 mars 1962 pour du covoiturage.

A l'espace Jeunesse

Ouverture hors vacances,

les mercredis de 14h à 16h, les vendredis de 17h à 19h

et des soirées intercommunales de 19h à 22h.

Le programme de l'espace jeunes avec ses activités, ses horaires d'ouvertures et de ses temps forts, est disponible sur le site internet de l'Ulamir ou à l'espace jeunes.

Modalités d'inscriptions: avoir entre 11 et 17 ans, remplir un dossier d'inscription et prendre une adhésion de 7€.

Site dédié: <http://ulamirebg.wixsite.com/espacesjeunes>

Renseignements : Sabrina 06 02 26 73 93 - sabrina@ulamir-ebg.org

"Wanted"
plutôt que de les jeter, pensez à nous !!!!

